



Sécurité des machines (1) - Appliquer les règles de la directive machine

Le contexte réglementaire pour maîtriser vos obligations lors de la conception d'une machine.

Les objectifs de la formation

- Maîtriser les obligations réglementaires relatives à la conception des machines, sur le marché européen.
- Identifier et/ou mettre en œuvre les procédures de certification de la Directive « Machines ».
- Être capable d'expliquer les obligations des utilisateurs et des fabricants de machines.
- Être capable de nommer les étapes d'intégration d'une machine en termes de réglementation.

Informations pratiques

📍 La Roche sur Yon ou le Havre

📅 1 jour (7 heures)

€ 615€ HT (tarif hors-adhérent)

👥 Chargés de projets industriels et/ou de sécurité

★ Intermédiaire et avancé

Présentation de la formation

La Directive «Machines» 2006/42/CE définit seulement des objectifs et laisse l'initiative du choix des moyens les mieux appropriés au fabricant. Conscient de vos obligations de sécurité, vous souhaitez sensibiliser vos équipes concernés par la conception de machines.

Méthode pédagogique et prérequis

Aucun prérequis n'est obligatoire, toutefois une culture du monde industriel est conseillée. Ce programme de formation pourra être complété par le module «Sécurité des machines (2) : être capable d'analyser les risques en phase de conception».

- 📌 Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- 📌 Outil à disposition (tablettes, ordinateurs portables, vidéo projecteur, Paper Board)
- 📌 Documents et supports de formation projetés.
- 📌 Présentation émaillée d'exemples issus de l'expérience du formateur en industrie.
- 📌 Échanges entre le formateur et les apprenants tout au long de la formation, autour de cas concrets vécus en industrie.
- 📌 Les supports de formation et tout autre document en lien avec la formation vous seront remis.

Programme de la formation

Cadre réglementaire et législatif

- la réglementation européenne sur la sécurité des machines
- Mise en conformité CE selon la directive 2006/42/CE
- Nouveautés du règlement (UE) 2023/1230

Appréciation et analyse des risques

- Identification des dangers et réduction des risques
- Définition et hiérarchisation des risques
- Principaux phénomènes dangereux à considérer

Stratégies de réduction du risque

- Mesures de conception et techniques de protection
- Importance de l'information et des moyens pour l'utilisation en sécurité

Introduction à la sécurité fonctionnelle

- Fonctions de sécurité liées au fonctionnement automatique des machines
- Introduction aux normes pertinentes et à leur rôle

Accessibilité

Nous nous engageons à répondre à vos demandes d'informations et à vous envoyer un devis sous 72h ouvrées. De votre côté, pour garantir une entrée en formation à la date fixée, vous devrez vous assurer de nous faire parvenir le devis signé, les questionnaires préparatoires ou toute autre information administrative au plus tôt. Dans le cas où vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO, signalez-le nous et assurez-vous des délais de traitement de vos demandes.

Question handicap : nous sommes à votre écoute pour discuter de cette question et adapter votre venue en formation.

Contactez le référent handicap Proxinnov :
Jade Le Maître : 02 51 24 12 40

Retrouvez l'exhaustivité des informations sur
www.proxinnov.com/formations

Formation assurée par :

proxinnov **tec.nicum**
Schmersal Group



Formation certifiée Qualiopi

Cette certification atteste de la qualité de nos prestations de formation et garantit leurs prises en charge par les organismes financeurs.